



Les notes

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Mai 2015

L'impact des classements internationaux des établissements d'enseignement supérieur en France et dans le monde

Avant-propos

Apparus au début des années 2000¹, les classements académiques internationaux des universités se sont multipliés. Le succès de ces *rankings*, produits par différents organismes et institutions (presse, universités, agences spécialisées, etc.) est à la fois lié à leur fonction et à leur exploitation médiatique. Dans un monde concurrentiel de recherche de l'excellence, ils ont pour vocation d'offrir une possibilité de comparaison des établissements et d'aider les étudiants et leur famille. Sources de notoriété, ces classements intéressent également les décideurs publics à travers le monde.

Pourtant, ces classements ne sont pas exempts de critiques. Ils présentent souvent des biais importants ou reposent sur des méthodologies parfois opaques (poids des indicateurs de comparaison, algorithmes de calcul, solidité méthodologique dans le recueil des données...). Au fil des années, des améliorations ont été apportées, notamment dans le choix des critères comparatifs, sans pour autant satisfaire toutes les attentes.

La position de la France, au 3^e rang des pays d'accueil des étudiants internationaux², ne se reflète pas dans la plupart des classements. Les établissements français ne sont qu'un petit nombre à se distinguer car ils sont souvent pénalisés par des critères qui les désavantagent.

Les classements seraient sans doute moins un sujet de débat et de préoccupation s'ils n'étaient pas autant valorisés par les médias qui, en les publiant, s'assurent une audience récurrente. À l'extrême de cette logique, certains grands magazines à audience internationale proposent d'ailleurs leur propre classement des universités et Écoles³.

Cette Note Campus France sur les classements internationaux, parue dans sa première version en 2008 (n°13), puis actualisée en 2011 (n° 30), fait le point dans un premier temps sur les grands classements internationaux et leurs indicateurs en précisant les améliorations apportées aux méthodologies, ainsi que les nouveaux classements apparus. La deuxième partie offre une lecture de ces classements, selon le spectre français, avec un panorama de la place des établissements français dans les classements. La troisième partie propose ensuite une réflexion sur l'impact des classements, à la fois sur la gouvernance des établissements et sur les politiques de l'enseignement supérieur en France et à l'étranger. Enfin la dernière partie de l'étude présente les conclusions de l'enquête menée par Campus France auprès des étudiants internationaux et des Espaces sur l'influence réelle de ces classements.

Ce que les étudiants pensent des classements internationaux

Cette note se conclut par le bilan d'une enquête menée en avril 2015 auprès des Espaces Campus France et de plus de 600 étudiants du monde entier. Elle mesure l'influence réelle des classements sur les étudiants internationaux afin de répondre à une question essentielle : la publication des classements est-elle devenue aujourd'hui déterminante dans le choix des étudiants ? Les connaissent-ils, les utilisent-ils et quel crédit leur accordent-ils ?

1- Les classements académiques nationaux, à l'image de l'*US News College Ranking* aux États-Unis, ont émergé au milieu du XX^e siècle. La première édition du classement international de Shanghai est parue en 2003.

2- Unesco, 2011.

3- Ex : le *THE Times Higher Education World*.

Les principaux classements internationaux

1. Les classements internationaux des universités et établissements d'enseignement supérieur : analyse des dimensions et des indicateurs

La dernière Note Campus France sur les classements internationaux, parue en 2011 portait sur 8 classements¹. Depuis, l'offre dans ce domaine n'a cessé de s'enrichir. Le panel des classements, détaillés dans cette Note, contient **12 classements (dont 6 nouveaux par rapport à 2011)**, sélectionnés pour leur notoriété en France et dans le monde. La classification présentée en annexe du document par ordre chronologique de la création des différents classements, permet d'identifier les indicateurs retenus.

Outre ces 12 classements, il en existe de nombreux autres portant sur des dimensions spécifiques de l'enseignement supérieur. Parmi ceux qui présentent une envergure internationale, il faut mentionner : le classement français des Mines ParisTech², focalisé sur l'insertion professionnelle des étudiants ou encore **le classement QS Best Student Cities Ranking, classement des meilleures villes étudiantes, dans lequel Paris apparaît comme étant la ville préférée des étudiants pour les années 2014 et 2015.**

Remarque générale sur la construction des classements

Les classements internationaux sont basés sur des critères explicites corroborés par des indicateurs auxquels sont assignés différentes pondérations reflétant l'importance de chaque critère dans le classement final :

- la première étape, dans la construction des classements, est la constitution de la liste préalable des établissements supérieurs qui vont être classés. La définition retenue d'un *établissement d'enseignement supérieur*, variable selon l'organisme d'évaluation, est déterminante à ce stade. Par ailleurs, pour être intégrés au panel, les établissements doivent déjà disposer d'un prestige avéré (indicateurs variables selon les *rankings* : prix Nobel, nombre et excellence des publications internationales, etc.).
- la deuxième étape est le choix des critères liés aux objectifs recherchés. L'application des pondérations entre les différents critères détermine le positionnement des institutions.

Principales différences entre les classements :

- **Le nombre d'institutions** : 500 institutions classées dans le classement de Shanghai (ARWU³), 3 000 institutions classées dans le SCImago et 700 dans le QS.
- **Les classements versus les typologies** : plutôt qu'un classement stricto-sensu sur une échelle unique, les outils U-Multirank, SCImago ou URAP proposent quant à eux des typologies d'établissements. Ils offrent ainsi la possibilité d'évaluer et de comparer les universités sur la base d'une batterie d'indicateurs « *sur mesure* » construite en fonction des différentes attentes des utilisateurs.
- **Les bases de données des publications** : tous les classements présentés utilisent, pour leurs analyses bibliométriques, les bases de données du *Web of Science*, à l'exception du SCImago, *Webometrics* et du QS qui s'appuient sur les données de *Scopus*⁴.

- **Les dimensions prises en compte** : l'analyse des classements fait ressortir, pour un certain nombre d'entre eux (SCImago, CWTS, URAP et NTU en tête), une focalisation claire sur les performances des établissements en termes de recherche, principalement via l'analyse bibliométrique des publications scientifiques produites. En excluant de leur champ d'analyse les établissements ne délivrant pas de formation de 1^{er} cycle, ces classements ne rendent donc pas compte des performances et des spécificités du système français dans lequel les activités de recherche s'opèrent majoritairement au sein des centres de recherche. **Exemple significatif, le CNRS, pourtant 1^{er} acteur de la recherche française, ne figure pas dans ces classements.**

Il existe néanmoins d'autres classements des performances de la recherche de renommée internationale, incluant cette fois-ci les centres et les unités de recherche mixtes, parmi lesquels il faut citer *le Nature Index*⁵. Il s'agit d'une base de

1- Les classements de Shanghai, du CHE (*Centrum fur Hochschulentwicklung*), du *Times Higher Education*, du QS, du *Financial Times*, de *The Economist* et de l'École des Mines de Paris (Mines Paris Tech), enfin celui de l'Université de Leiden au Pays-Bas. La note n° 30 est accessible en ligne en suivant ce lien : [www.campusfrance.org/Espace_documentaire/Publications et Études/Les Notes](http://www.campusfrance.org/Espace_documentaire/Publications_et_Etudes/Les_Notes)

2- Dernière publication 2011.

3- *Academic Ranking of World Universities*

4- Elsevier : www.scopus.com

5- Produit par *Nature Publishing Group* : www.natureindex.com

données qui répertorie les publications scientifiques parues dans 68 revues de 1^{er} rang (toutes institutions confondues) ; **la France y apparaît en 5^e position des pays contributeurs, le CNRS 1^{er} en nombre d'articles publiés**¹.

La France est également 3^e pays au classement du nombre total de projets de Recherche financés à travers le Conseil Européen de la Recherche (European Research Council - ERC), institution phare du financement de la recherche au sein de l'Union européenne.

Le classement U-Multirank

Rendu accessible au public depuis 2014, l'outil européen **U-Multirank**² dispose d'une approche basée sur une typologie des établissements.

À la différence des classements des institutions sur une échelle unique, cette typologie permet d'évaluer les établissements sur la base de critères personnalisés par l'étudiant. L'outil offre également un système de comparaison d'établissements au profil similaire (notamment en termes de taille). L'objectif visé est d'offrir un outil adapté aux différents besoins de la société et qui permette de mieux appréhender la diversité des établissements.

Plus de 1 200 établissements localisés dans 83 pays ont pris part au dernier classement publié en mars 2015 : www.umultirank.org

2. Les limites de ces classements

Depuis leur création, les grands classements académiques et les méthodologies appliquées font l'objet de critiques diverses qui ont généré de nombreux ajustements dans les indicateurs utilisés. Les analyses mettent néanmoins en lumière des biais encore nombreux et problématiques. Parmi les reproches les plus communément partagés³ :

- **L'élitisme de ces classements.** Avec 500 Universités classées pour le Shanghai, 800 au classement mondial QS ou encore 400 Universités classées au THE, les *rankings* se focalisent sur une très faible proportion d'établissements au niveau international⁴. Plus encore, la sélection des établissements s'effectue en amont de la notation sur des critères qui excluent la grande majorité des établissements. À titre d'exemple, le classement CWTS retient, dans sa sélection de 750 institutions, uniquement des établissements qui disposent d'au moins 1000 publications dans des revues de premier rang sur la période 2009-2012.
- **Les filières de sciences sociales et humaines écartées au profit des « sciences dures ».** Ce biais résulte notamment des méthodes de comptabilisation des articles scientifiques, qui prennent en compte les publications faites au sein des revues de premier rang au niveau mondial, revues majoritairement spécialisées dans les disciplines de Médecine, Sciences de la Vie, ou encore Technologies, à l'image des emblématiques journaux *Nature* et *Science*.

- **L'importance accordée aux activités de recherche des Universités.** La qualité de l'enseignement n'est analysé qu'à la marge dans la plupart des classements (cf. tableau en annexe).
- **Les établissements anglo-saxons avantagés par les classements :** les États-Unis et le Royaume-Uni trustent les meilleures places dans les 12 classements étudiés. Deux facteurs expliquent ce phénomène : la comptabilisation des publications de recherche s'effectue dans les revues de 1^{er} rang « *core journals* », catégorie de laquelle sont exclues les revues qui ne sont pas publiées en anglais⁵. Par ailleurs, la majorité des classements sont produits par des pays anglophones qui tendent naturellement à présenter des indicateurs adaptés avant tout aux réalités des systèmes d'enseignement supérieur de ces pays.
- **Les organismes sont enfin pointés régulièrement du doigt sur le manque de transparence de leur méthodologie.** Plus particulièrement en ligne de mire, les différentes pondérations appliquées, alors que nombre d'indicateurs bibliométriques ont été normalisés en fonction des régions de publication, des domaines... Force est de constater que ces pondérations sont rarement détaillées dans les méthodologies rendues publiques. Plus encore, c'est l'utilisation même de certains indicateurs qui suscite des critiques, notamment les indicateurs de réputation qui détiennent un poids majeur dans certains classements, comme ceux du QS et du THE, malgré l'opacité de certains procédés peu documentés.

1- Année de référence 2014.

2- *European Multidimensional Global University Ranking* est une initiative de la Commission Européenne. Initié en 2011, le projet a été développé par le réseau CHERPA composé du *Center For Higher Education - CHE* (Allemagne) ; *The Center For Higher Education Policy Studies - CHEPs*, (Pays Bas) et du *Center For Science and Technology Studies CWTS* (Pays-Bas).

3- Sources principales : *"Higher Education in Asia : expanding Out, Expanding Up"*, Unesco, 2014. *"Global University Ranking and Their Impact"*, *European University Association (EUA)*, 2013.

4- Selon la Banque Mondiale, les établissements du Top 100 des grands classements ne représentent que 0,5 % des établissements à travers le monde et 0,4 % des étudiants, donc une faible part d'étudiants étrangers accueillis par ces établissements classés.

5- Ainsi le CWTS-Leiden définit une revue de 1^{er} rang comme « *une revue publiée en anglais qui détient une portée internationale à en juger par l'origine géographique des chercheurs publiant dans le journal et celle des chercheurs citant le journal* » : www.leidenranking.com/methodology/datacollection

Panorama de la position des établissements français dans les différents classements

	Classement général des établissements français	Établissements français les mieux classés	Rappel Classement 2011 (dernière parution de la note Campus France classements)
SHANGAI Ranking Consultancy - ARWU (SRC) Classement 2014	France en 5 ^e position 4 établissements français dans le top 100 21 établissements dans le top 500	Université Pierre-et-Marie-Curie 35° Université Paris XI Paris-Sud 42° École Normale Supérieure 67° Université de Strasbourg 95°	France en 6 ^e position 3 établissements dans le top 100 22 établissements dans le Top 500
THE Times Higher Education World university ranking - Classement 2014	6 établissements dans le top 200 9 dans le top 400	École polytechnique 61° École Normale Supérieure 78° Université Pierre-et-Marie-Curie 103° Université Paris XI Paris-Sud 120° Université Joseph Fourier Grenoble 178° Université Paris 7 - Paris Diderot 180°	4 établissements dans le top 200
Quacquarelli Symonds = QS World university ranking - Classement 2014	2 établissements français dans le top 100 4 établissements français dans le top 200	École Normale Supérieure 24° École Polytechnique 35° Université Pierre-et-Marie-Curie 115° École Normale Supérieure de Lyon 179°	2 établissements français dans le top 100 5 établissements français dans le top 200
Webometrics - Classement 2015	-	Université Pierre-et-Marie-Curie 314° Université Paris XI Paris-Sud 413° Université Claude Bernard Lyon 1 436° Université Joseph Fourier Grenoble 1 438°	-
CWTS Leiden ranking - Classement 2014	3 établissements français dans le top 100	École Normale Supérieure 57° Université Paris 5 - Paris Descartes 86° Université Paris 7 - Paris Diderot 91° Université Pierre-et-Marie-Curie 114° Bordeaux Segalen 127°	4 établissements français dans le top 100
NTU National Taiwan University - Classement 2014	21 établissements français dans les 500 meilleurs établissements.	Université Pierre-et-Marie-Curie 43° Université Paris XI Paris-Sud 76°	-
University Ranking by Academic Performance (URAP) - Classement 2014	3 établissements français dans le top 100	Université Pierre-et-Marie-Curie 25° Université Paris XI Paris-Sud 69° Université Paris 7 - Paris Diderot 76°	-
SCImago Ranking Higher Education Institutions	2 établissements français dans le top 100	Classement Recherche : Université Pierre-et-Marie-Curie Paris 617° Université Paris XI Paris-Sud 96° Classement innovation : Université Paris 5 - Paris Descartes 64° Université Paris XI Paris-Sud 84° Classement visibilité web : Université de Bordeaux 10°	-
U-Multirank (European Commission, Brussels) - 2015	69 établissements français recensés	17 établissements positionnés dans la tranche la plus performante.	-
Best Global Universities rankings (USNWR, US) - Classement 2014	2 établissements dans le top 100 26 établissements au total	Université Pierre-et-Marie-Curie 46° Université Paris XI Paris-Sud 69°	-
Financial Times Classement 2014 des Écoles de Commerce européennes	6 établissements français dans le top 20 18 dans le top 100	HEC 2° ESSEC Business School 3° ESCP Europe 7° EDHEC Business School 16° EM Lyon 20°	6 établissements français dans le top 20 18 établissements français dans le top 100
The Economist Classement 2014 des MBA	6 établissements français dans le top 100	HEC 4° INSEAD 18° EDHEC 44° EM Lyon 71° Grenoble École de Management 75° Audencia Nantes School of Management 88°	6 établissements français dans le top 100

Les établissements français dans les classements internationaux

Pourquoi la France est-elle désavantagée dans certains classements internationaux ?

- Malgré les normalisations effectuées, certains indicateurs utilisés par les classements ne permettent pas d'isoler totalement les **différences tenant à la taille des établissements**, les établissements les plus importants bénéficiant mécaniquement de meilleurs scores. Ils ne sont donc pas adaptés au paysage de l'enseignement supérieur français, composé de nombreuses institutions d'excellence d'échelle plus modestes que ceux des pays anglo-saxons notamment.
- La focalisation claire des classements sur les performances des établissements en termes de recherche pénalise la France en excluant du champ d'analyse les établissements ne délivrant pas de formation de 1^{er} cycle. Ainsi, **le CNRS, pourtant 1^{er} acteur de la recherche française, ne figure pas dans ces classements.**
- Enfin, les choix méthodologiques opérés par de nombreux classements, comptabilisent les **publications effectuées en anglais**, défavorisant les travaux de recherche réalisés en français.

A noter cependant, les bonnes performances de la France dans des classements tels que : *le Nature Index* (France en 5^e position des pays contributeurs). La France se classe par ailleurs au 2^e rang européen et au 6^e rang mondial pour le dépôt de brevets internationaux .

Pays dominants
États-Unis (51 établissements dans le top 100) Royaume-Uni Suisse Allemagne
États-Unis (15 universités dans le top 20) Royaume-Uni
États-Unis (51 universités au total) Royaume-Uni (29)
États-Unis (14 premières places)
États-Unis (19 universités américaines dans le Top 20)
États-Unis (148 universités américaines dans le top 500) Royaume-Uni (36)
États-Unis (37 établissements dans le top 100)
États-Unis (148 universités américaines dans le top 500) Royaume-Uni (36)
U-Multirank propose un classement par discipline, par comparaison ou en sélectionnant une université. C'est donc difficile d'établir un classement.
États-Unis (140 établissements classés) Royaume-Uni (44 établissements)
Parmi les 20 premiers établissements : 1 établissement suisse 6 établissements français 4 établissements allemands 2 établissements espagnols
États-Unis (15 formations américaines parmi les 20 premières)

La France est en 5^e position dans le classement de Shanghai² de 2014, gagnant une place par rapport à l'année précédente. Une progression s'observe également dans le classement du THE, où 2 établissements s'ajoutent aux 4 répertoriés dans les 200 premiers. En revanche, avec 5 établissements recensés dans les 200 premiers du classement QS, la France perd 1 établissement. De même, dans celui de CWTS, 3 établissements figurent désormais dans les 100 premiers au lieu de 4 précédemment. Pour le reste, la France maintient son rang dans le *Financial Times* (FT) et *The Economist* même si HEC a perdu la première place dans le classement du FT en 2014.

Sur l'ensemble de ces classements (mis à part *U-Multirank* et *Webometrics* dont les méthodologies ne se prêtent pas à cette comptabilité), les établissements les plus fréquemment cités dans les 100 ou 200 premiers sont l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC (8 occurrences), l'Université Paris-Sud (7), l'École Normale Supérieure (5) et Paris Diderot-Paris 7 (3). EM Lyon, l'Université Paris Descartes, l'École Polytechnique, l'ED-HEC, HEC se classent deux fois. L'ESCP Europe, l'ESSEC, l'INSEAD, l'Université de Bordeaux, l'Université Joseph Fourier Grenoble, l'Université de Strasbourg, Grenoble Ecole de Management, Audencia Nantes School of Management et Bordeaux Segalen apparaissent 1 fois.

L'impact des classements sur les politiques publiques et sur les gouvernances d'établissements

L'influence des grands classements internationaux n'a cessé de croître ces dernières années. Ce phénomène s'explique par l'internationalisation croissante de l'enseignement supérieur et la mobilité internationale accrue des étudiants qui favorisent la concurrence entre les établissements du monde entier.

1. En France

Impact des classements sur les politiques publiques françaises

La publication des résultats des classements internationaux est une réalité souvent mal vécue par les différents acteurs du système d'enseignement supérieur français. La presse française souligne régulièrement la mauvaise place de la France dans ces classements, comme en témoignent ces titres évocateurs - « *Classement des universités : la France à la traîne*³ », « *Mauvais classement pour les facs françaises*⁴ », « *Palmarès des écoles et universités : la France chute encore*⁵ »...

1- Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle – juillet 2013.

2- La France est également en bonne position dans certaines disciplines du classement de Shanghai : Mathématiques (3^e), Physique (5^e), Chimie (7^e) et Informatique (9^e).

3- www.lexpress.fr/education/classement-des-universites-la-france-a-la-traîne_1038154.html#IJJY1YJULTQ2DiUI.99

4- www.liberation.fr/societe/2013/08/15/mauvais-classement-pour-les-facs-francaises_925037

5- <http://etudiant.lefigaro.fr/stage-emploi/actu/detail/article/palmares-des-ecoles-et-universites-la-france-chute-encore-2994/>

De fait, en 2003, la première édition du classement de Shanghai a été un choc pour la France. En effet, seulement 2 établissements français figuraient dans le top 100 mettant en doute l'excellence des établissements français et les désavantageant sur la scène internationale.

Avec un objectif ouvertement affiché de faire apparaître 10 établissements français dans le top 100 du classement de Shanghai, des PRES¹ (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur) sont créés pouvant aller jusqu'à la fusion d'établissements comme Aix-Marseille Université ou l'Université de Lorraine. Pourtant, la création des PRES, qui devait faire gagner des places dans le classement, n'a pas eu l'effet escompté et pour cause : les établissements qui, comme les PRES, ne délivrent pas de diplômes ne sont pas pris en compte par l'Université Jiao Tong de Shanghai.

Malgré tout, le nombre d'établissements classés dans le top 100 a été multiplié par deux au cours d'une décennie, 4 étant classés en 2014 (les trois établissements habituellement classés plus l'Université de Strasbourg). **La fusion des universités strasbourgeoises en 2009 a ainsi participé utilement à un meilleur classement, de même que celle des universités d'Aix-Marseille en 2011, qui fait partie des trois autres établissements dans le top 150.**

Si la fusion des établissements a permis un meilleur classement, comme pour Strasbourg et Aix-Marseille, la création des PRES puis des COMUE² (Communautés d'universités et d'établissements) est confrontée au problème de la délivrance des diplômes de Licence, Master et Doctorat qui est obligatoire pour qu'un établissement soit intégré dans un classement. **Ainsi les COMUE Université Paris-Saclay, Paris Sciences et Lettres et Sorbonne Paris Cité ne peuvent pas encore figurer dans le classement de Shanghai, faute de délivrer à leur nom tous ces diplômes nationaux. Pour exemple, l'Université Paris-Saclay ne délivre pas (encore) de Licence, au détriment du classement propre des établissements qui composent la COMUE³.**

Pour les pouvoirs publics, l'objectif actuel est la « stabilité » et le maintien des performances des établissements d'enseignement supérieur français, « en dépit d'une méthodologie peu adaptée à la spécificité du modèle scientifique et universitaire français⁴ » La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de 2013 affiche son ambition d'attirer davantage d'étudiants et de chercheurs, notamment des pays émergents, dans

les disciplines scientifiques et technologiques. La place de la France, redevenue 3^e pays d'accueil au moment de la suppression de la circulaire Guéant⁵, est mise en avant.

Impact des classements sur la gouvernance des établissements français

Pour la gestion des établissements d'enseignement supérieur, les classements ont eu des effets positifs et d'autres qualifiés de « pervers ». Les classements inciteraient en effet à uniformiser des méthodes pédagogiques aux dépens de stratégies de différenciation. Certains établissements ont réagi en refusant d'être intégrés dans un classement national, arguant que des établissements affectent des ressources à des activités avec pour seul objectif d'améliorer leur place dans les classements⁶. Selon la même logique, le développement de l'offre de formation en anglais, répondant certes à une ouverture et un élargissement de l'offre de formation, aurait avant tout pour objectif principal d'améliorer la seule visibilité internationale. Enfin, le recrutement de professeurs prestigieux ferait également partie d'une stratégie pour un meilleur classement.

À l'inverse, ces classements pourraient avoir des effets positifs sur la gouvernance et stratégie des établissements, en les incitant par exemple à développer leur politique d'internationalisation, à mettre en place des indicateurs de performance transparents ou encore à développer des projets de recherche innovants.

La réponse des établissements au questionnaire de classements, tel que l'U-multirank, correspond en partie à une volonté d'augmenter la visibilité de l'établissement ou d'obtenir facilement le « *benchmarking* » de leur établissement ainsi positionné à l'international. Les classements sont ainsi désormais considérés comme un indicateur parmi d'autres de « *l'excellence* » d'un établissement et de sa notoriété.

C'est néanmoins en premier lieu sur le plan de la communication que l'effet des classements est le plus notable : ils modifient la stratégie des établissements et les poussent à adapter leur offre de formation en conséquence. Ce phénomène est flagrant en particulier pour les Écoles de Commerce, premiers établissements à avoir identifié les critères utilisés par ces classements. Bénéficiant pour certaines d'une excellente visibilité dans ces *rankings*, elles s'en servent pour améliorer leur attractivité à l'international.

1- PRES sont instaurés par la loi de programmation pour la recherche adoptée en 2006.

2- Les COMUE sont instaurées par la Loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche de 2013.

3- Les établissements engagés dans des COMUE se contraignent à ce que les noms des chercheurs, des laboratoires et de l'établissement soient toujours identifiés dans une même filiation. Pour les établissements déjà classés, il existe une étape transitoire qui leur permet d'être encore visibles, avant que leur COMUE ne soit retenue comme l'établissement principal de rattachement et de référence pour l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche, avec la possibilité de délivrer tous les diplômes LMD. À titre d'exemple, pour l'Université Paris Sud, déjà classée, l'enjeu est de maintenir sa visibilité et son bon classement avant que son entité ne soit plus citée qu'au profit du nom de l'Université Paris-Saclay.

4- Communiqué de Benoît Hamon-Geneviève Fioraso du 15 août 2014 - MENESR : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81653/classement-de-shanghai-2014-la-france-conserve-sa-5e-place-mondiale.html

5- La circulaire du 31 mai 2011 avait pour objet la maîtrise de l'immigration professionnelle, la procédure de changement de statut (étudiants demandant un titre de séjour professionnel) devant faire l'objet d'un contrôle approfondi.

6- Selon l'enquête de l'Europe University Association.

2. Dans le monde

Impact des classements sur les politiques publiques

Plusieurs études internationales¹ mettent en lumière l'influence directe des classements sur les politiques publiques à plusieurs niveaux :

- L'établissement des priorités stratégiques du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et d'allocation de ressources : pour un certain nombre de pays (notamment Chili, Bolivie en Amérique latine, Turquie, Kazakhstan en Europe, Koweït au Moyen-Orient, Nigeria en Afrique, ou encore Indonésie en Asie), le positionnement d'établissements nationaux au sein des premières Universités du monde fait partie des priorités stratégiques établies au niveau étatique et donnent lieu à des investissements majeurs² pour atteindre ces objectifs.
- **Les politiques d'immigration** : certains pays, comme les Pays-Bas et le Danemark, facilitent l'immigration « choisie » des diplômés des universités situées dans le Top 200 des classements THE et QS³.
- **La politique de coopération universitaire et les accords de reconnaissance de diplômes** : le positionnement des établissements dans les classements devient déterminant dans le choix des partenaires de la coopération. Il peut s'agir de pré-requis fixés au niveau national, dans le cadre de programmes étatiques, mais ces critères sont désormais constitutifs de la stratégie des établissements. Un exemple emblématique de cette institutionnalisation des classements dans la sélection des partenaires est l'annonce

du gouvernement indien en 2012⁴ d'autoriser les partenariats bilatéraux des Universités nationales réalisés uniquement avec des établissements positionnés dans le top 500 des classements THE ou QS.

- La sélection des étudiants éligibles aux programmes de bourses mis en place par les États : il s'agit ici de programmes de financement de bourses des étudiants nationaux conditionnés à leur inscription dans les Universités les mieux classées.

Impact des classements sur les gouvernances et stratégies d'établissements

L'impact des grands classements est perceptible sur la stratégie des établissements. Cela les incite en particulier à augmenter leurs performances en termes de recherche et de nombre de publications. Parmi les principales actions mises en place par les universités pour augmenter leur positionnement, citons le recrutement actif d'étudiants aux niveaux Master et Doctorat, la mise en place de rémunérations incitatives pour les chercheurs, ou encore le recrutement de personnels académiques internationaux. Cette influence a notamment été mise en lumière dans les pays d'Asie du Sud-Est⁵ pour lesquels la pression est forte pour améliorer la visibilité à l'international des établissements.

On observe un impact net de ces classements auprès des universités qui ont misé dans leur stratégie sur la fixation de droits d'inscription plus élevés et payés par les étudiants étrangers. Ces établissements sont logiquement plus sensibles dans leur stratégie à leur positionnement sur le marché mondial de l'enseignement supérieur.

L'influence des classements auprès des étudiants internationaux⁶ : une notoriété, une utilisation et un impact... très relatifs

Afin de mesurer l'influence réelle des classements internationaux sur les étudiants étrangers qui envisagent d'étudier en France, Campus France a interrogé, en mars 2015, d'une part :

- plus de 600 étudiants de 46 nationalités différentes issues des cinq continents, lors de leur visite dans 40 des 200 Espaces Campus France répartis dans le monde entier⁷.
- d'autre part 79 Responsables d'Espaces⁸ implantés dans 59 pays et qui reçoivent quotidiennement ces étudiants en entretien pour une aide à l'orientation.

1- "Higher Education in Asia : expanding Out, Expanding Up", Unesco, 2014 ; "Global University Ranking and Their Impact", European University Association (EUA), 2013 ; Ellen Hazelkorn, "Rankings and the Reshaping of Higher Education", 2^e éd., 2015.

2- On citera l'exemple du projet national de recherche Thaïlandais National Research University Project 2010-2012 qui posait comme critère de sélection des Universités éligibles aux financements leur positionnement au sein des 500 premières institutions classées du THE ou du QS.

3- Ainsi aux Pays-Bas, les diplômés qualifiés sont éligibles à l'obtention d'un visa d'un an « Orientation year ».

4- University Grants Commission indienne.

5- Hazelkorn, case study of Malaysia and Thailand, 2009.

6- Cette note actualise l'enquête menée auprès des Responsables d'Espace effectuée en 2011 portant sur l'importance des classements auprès du public rencontré et l'enrichit d'un sondage auprès des étudiants.

7- Afin d'assurer une bonne représentativité, les résultats ont été légèrement redressés (sexe et la zone géographique d'origine).

8- Au total 79 Responsables d'Espaces Campus France implantés dans 59 pays ont répondu à l'enquête proposés. Les pays représentés dans l'étude sont les suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Finlande, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Portugal, Géorgie, Moldavie, Arménie, Turquie, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Népal, Thaïlande, Vietnam, Bahreïn, Jordanie, Liban, Territoires Palestiniens, Qatar, Egypte, Koweït, Oman, Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, République du Congo, Gabon, Guinée, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tunisie, Afrique du Sud, Nigéria, Maroc, Costa Rica (représentant l'Amérique centrale), Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Mexique, Pérou, Chili, République dominicaine.

Priorité au choix du pays de destination

75 % des étudiants en mobilité déclarent choisir en priorité leur pays de destination avant leur établissement. Pour les 25 % restant qui sélectionnent l'établissement avant de choisir le pays, une partie recherche d'abord une filière d'études adaptée. En conséquence, **dans la grande majorité des cas, la place de l'établissement dans un classement international est secondaire.**

Une notoriété des classements limitée

En moyenne, la notoriété des établissements auprès des étudiants ne dépasse pas 14 % et seul 1 étudiant sur 10 les utilise.

Avec seulement 18 % de notoriété, le plus connu d'entre eux est celui du *Financial Times*. Il est utilisé par 11 % des étudiants.

Le classement QS et celui de Shanghai ne sont en réalité connus respectivement que par 13 % et 12 % des étudiants et utilisés par moins d'un étudiant sur dix.

Enfin, trois sur quatre (74 %) sont incapables d'exprimer un avis sur aucun des dix classements majeurs proposés.

Un degré de confiance des étudiants dans les classements plutôt mitigé

Les utilisateurs de ces classements leur accordent une confiance relative avec des notes d'appréciations de **6,8/10 en moyenne.**

Les Responsables des Espaces Campus France confirment ces résultats

Seuls 5 % des Espaces estiment que les classements jouent aujourd'hui un rôle déterminant chez les étudiants qui projettent des études en France.

La moitié des Espaces Campus France interrogés observent que **seule une minorité d'étudiants aborde le sujet des classements lors des entretiens. Pour un quart des Espaces, les étudiants ne l'abordent jamais ou presque.** Mis à part en Asie où les observations sont plus partagées, ces responsables constatent en général que les étudiants se focalisent avant tout sur la recherche d'une solution correspondant à la filière de leur choix.

Quelques Espaces soulignent cependant **l'impact sur les étudiants les plus brillants** qui peuvent rechercher dans les classements un outil d'arbitrage complémentaire afin d'effectuer le meilleur choix.

Sans évolution majeure par rapport à l'enquête de 2011, l'analyse de l'enquête souligne que, malgré une médiatisation croissante, les classements internationaux restent méconnus de la moitié des étudiants en projet de mobilité vers la France et donc peu utilisés. De plus, la consultation du classement fait généralement partie de nombreux autres facteurs d'influence, ce qui en limite la portée (avis des proches, réseaux sociaux...). Dans ce cadre, le classement pourra plus facilement conforter un choix préalable qu'entraîner la substitution d'un établissement à un autre.

	Notoriété	Utilisation	Note/ 10 ⁽¹⁾
	Ensemble des étudiants	Ensemble des étudiants	
FINANCIAL TIMES <i>Business Schools</i>	18 %	11 %	6,8
THE ECONOMIST : <i>the full Time MBA</i>	15 %	9 %	7,1
TIMES HIGHER EDUCATION (THE) <i>World university ranking</i>	14 %	11 %	6,6
QS <i>World university ranking / Quacquarelli-Symonds</i>	13 %	9 %	7,2
SHANGHAI <i>Ranking Consultancy - ARWU (SRC)</i>	12 %	9 %	6,8
Best Global Universities rankings <i>The full Time MBA</i>	10 %	6 %	7,2
U-Multirank (<i>European Commission, Brussels</i>)	8 %	6 %	6,7
CWTS <i>Leiden ranking</i>	5 %	3 %	6,1
NTU <i>National Taiwan University</i>	15 %	3 %	5,6
URAP <i>University Ranking by Academic Performance</i>	4 %	3 %	7,8
Moyenne	14 %	10 %	6,8

À retenir

- 75% des étudiants choisissent le pays en priorité.
- La notoriété de ces classements reste faible : le classement le plus notoire (*Financial Times*) n'est connu que par 18 % des étudiants.
- Seul un étudiant sur dix déclare utiliser ces classements avec une note de confiance moyenne plutôt faible (6,8/10).

(1) : Moyenne des notes accordées au classement parmi les seuls étudiants utilisateurs
ex : les étudiants qui déclarent utiliser le classement *Financial Times* lui accordent une note moyenne de 6,8/10

Une influence croissante des classements auprès des partenaires institutionnels

Il ressort du travail de gestion des programmes de coopération et de promotion de l'enseignement supérieur, menées par l'Agence Campus France avec les Ambassades et les Espaces Campus France, une prise en compte croissante des classements auprès des partenaires institutionnels étrangers : pourvoyeurs de bourses de mobilité et organismes dédiés à la coopération universitaire.

De plus en plus, dans leur stratégie de partenariat à l'international, ces organismes opèrent une sélection d'établissements partenaires sur la base de la position dans les classements. Bien que déterminant, il faut cependant souligner que ce critère n'est pas nécessairement utilisé de manière exclusive et peut être croisé avec d'autres considérations.

► **Pays identifiés pour lesquels les classements sont utilisés comme critère de sélection des partenaires de la coopération à l'international (liste non exhaustive) : Azerbaïdjan ; Bolivie ; Chili ; Colombie ; Costa Rica ; Indonésie ; Kazakhstan ; Koweït ; Mexique ; Nigeria ; Singapour ; Turquie...**

Annexe

Pour aller plus loin sur la typologie de classements présentée

(cf. tableau page suivante)

Diversification de l'offre de classements

En réponse aux différentes critiques qui leur ont été adressées, les différents organismes ont fait évoluer ces dernières années les classements existants et élargi leur offre de « produits » et de services.

En premier lieu, accusés de simplifier à l'extrême une démarche complexe d'évaluation des établissements, les organismes de notation ont, à l'image de l'ARWU dès 2007-2008, affiné leur classement global par grandes disciplines. Certains classements mondiaux ont par ailleurs intégré ou développé des classements régionaux (Asie, Amérique latine, etc.). La plupart des agences ont également introduit des améliorations dans leur méthodologie, notamment s'agissant des indicateurs bibliométriques (cf. encadré ci-dessous) qui ont été normalisés en fonction de la discipline, de l'origine géographique, etc.

De nombreux classements ont également fait leur apparition afin de répondre aux attentes et spécificités des établissements. Parmi les plus importants, il faut citer :

- Création en 2012 des classements QS et THE des Universités nouvellement créées². L'objectif de ces classements était de pallier le manque de visibilité des nouveaux établissements d'excellence dans les classements globaux, découlant du choix de certains indicateurs excluant d'emblée les universités récentes (nombre de prix Nobel par exemple).

- Création en 2011 du THE *World Reputation Ranking*, classement mondial de la réputation des établissements basée sur des enquêtes d'opinion menées auprès des chercheurs et professeurs sur la qualité du travail de leurs pairs. Uniquement fondé sur des indicateurs déclaratifs et subjectifs, il est conçu sur le parti pris que la réputation est le critère déterminant du choix d'un établissement.

La tendance est enfin à la professionnalisation des agences d'évaluation et à la mise en place de nouveaux services payants proposés aux établissements, ce qui pose inévitablement la question de l'indépendance et de l'objectivité de ces dernières. Bien qu'un certain nombre de ces classements aient été produits à l'origine par des centres de recherche des universités, ces groupes d'études se sont constitués au fil des années en sociétés indépendantes de conseil, à l'image du *Shanghai Ranking Consultancy*, société produisant le classement de Shanghai depuis 2009. En outre, au-delà des rankings annuels, la plupart des organismes proposent désormais un panel d'outils d'évaluation et d'audit « *sur mesure* » aux établissements qui leur permettent de comparer leur performance par rapport aux concurrents et/ou sur certaines dimensions spécifiques de leurs actions. Il s'agit par exemple du système QS *Stars*, outil d'audit payant proposé aux établissements pour évaluer leurs performances et de les accréditer par un système de délivrance d'étoiles.

Focus : Indicateurs bibliométriques

Trois types d'indicateurs bibliométriques de base sont utilisés.

- **La production scientifique** mesure le nombre d'articles produits par une structure de recherche et référencés dans des bases de données spécialisées. Les deux bases les plus importantes sont : le *Web of Science* (ISI-Thomson Reuters) et *Scopus* (Elsevier). Ces bases ne couvrent qu'un choix de revues de premier rang sélectionnées. La production peut être pondérée selon la taille de l'institution, le domaine, etc. Parmi les éléments déterminants **du calcul du nombre de publications : la période sélectionnée, le type de médias ou encore les domaines couverts.**
- **L'impact de la Recherche** mesure le nombre de citations reçues par ces articles sur un laps de temps donné. Cet indicateur est souvent normalisé selon la pertinence des citations. Parmi ces indicateurs d'impact, **l'Impact Factor (IF)** est un indicateur reconnu de mesure de l'impact des différentes revues scientifiques. Il est publié chaque année par le *Journal Citation Report* (JCR) de Thomson Reuters et

présente une liste de revues de 1^{er} rang détenant la meilleure réputation à l'échelle mondiale.

L'Indice H (ou indice de Hirsch) peut s'appliquer à un groupe de scientifiques ou encore une université et un pays. Il reflète le rapport entre le nombre de citations pendant deux ans et le nombre d'articles publiés.

- Les indicateurs précédents peuvent enfin être comptabilisés à partir d'une base de données bibliographiques encore restreinte. On parle alors d'**indicateurs d'excellence de la recherche** ; il s'agit par exemple du nombre de publications parmi les 10 % des publications les plus citées.

Il faut souligner la difficulté de la construction d'indicateurs d'impact. L'utilisation différenciée des citations (selon le contexte culturel, la discipline, etc.), les autocitations abusives effectuées par certains chercheurs ou encore les citations « *négligées* », introduisent en effet de nombreux biais et mettent en cause la pertinence de cette mesure pour juger de l'excellence de la recherche. Ces critiques exigent une évolution constante des méthodologies et des indicateurs qui se sont multipliés et complexifiés au fil des années.

1- SCImago database.

2- "QS Top 50 under 50" et "THE 100 under 50".

3- A. Pritchard, *Statistical Bibliography or Bibliometrics*, 1969.

	Date de création	Date de dernière publication	Type d'organisme pourvoyeur	Nombre d'institutions classées	Pays émetteur	Formation /Enseignement	Orientation internationale
SHANGAI Ranking Consultancy ARWU (SRC)	2003	2014	Université	500	Chine	Chiffre pondéré du nombre des professeurs lauréats (Nobels et médaille Field) Scores pondérés des différents indicateurs respectivement divisé par le nombre de personnels universitaires à temps plein	
THE Times Higher Education World university ranking	2004	mars-15	Média	400	Royaume-Uni	Ratio professeurs / étudiants Réputation académique (enquête THE) Ratio doctorants / titulaires de Licences Budget par personnel académique	Ratio d'étudiants internationaux au sein de l'établissements Ratio de personnels enseignants internationaux au sein de l'établissement
Quacquarelli Symonds QS World university ranking	2004	2014	Média	800	Royaume-Uni	Ratio professeurs / étudiants Réputation académique de l'établissement (enquête QS)	Ratio d'étudiants internationaux Ratio de personnels enseignants internationaux
Webometrics	2004	2015	Université	12 000	Espagne		
CWTS Leiden ranking	2007	2014	Université	750	Pays-Bas		
NTU National Taiwan University	2007	2014	Université	500	Taiwan		
University Ranking by Academic Performance (URAP)	2009	2014	Université	250	Turquie		
SCImago Ranking	2011	2014	Université	2700	Espagne		
U-Multirank (European Commission, Brussels)	2014	mars-15	Gouvernement/ État	1 200	Union Européenne	Taux de réussite des étudiants en Licence Taux de réussite en Master Taux d'étudiants qui obtiennent leur diplôme dans la durée normale du cursus	Programmes de Licence dispensés en langue étrangère Programmes de Master dispensés en langue étrangère Mobilité étudiante Personnels académiques internationaux Doctorants internationaux Co-publications internationales
Best Global Universities rankings (USNWR, US)	2014	2014	Média	500	États-Unis		

Recherche (Base de données identifiées pour la période 2008 - 2012 sauf pour Shanghai 2009 - 2013 et URAP 2011 - 2013)	Réputation /Évaluation par les pairs : réseau d'anciens	Insertion professionnelle / Localement
Chiffre pondéré du nombre des anciens étudiants lauréats du prix Nobel et Médailles Field Chiffre pondéré du nombre des professeurs lauréats du prix Nobel et médailles Fields Nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline (Thomson Reuters) Nombre d'articles publiés dans Nature et Science Nombre total d'articles <i>Web of Science</i>	Chiffre pondéré du nombre des anciens étudiants primés (Nobel et médailles Fields)	
Nombre de publications parues (<i>Web of Science</i>) Nombre de citations - normalisé (<i>Web of Science</i>) Taux de co-publications internationales Réputation de la recherche (enquête THE) Budget dédié à la recherche (normalisé) Financements privés de la recherche Ratio doctorants / titulaires de Licences Nombre de doctorants	Réputation de la recherche au niveau global (enquête THE) Réputation académique (enquête THE)	
Nombre de citations - normalisé (Scopus)	Réputation académique de l'établissement (enquête QS) Réputation de l'établissement auprès des employeurs (enquête QS)	Réputation de l'établissement auprès des employeurs (enquête QS)
Nombre de publications parmi les 10 % des publications les plus citées (Scopus)	Nombre pages web associées à l'URL de l'institution (Google) Nombre de liens entrants sur le domaine de l'institution (ahrefs) ¹ Nombre de fichiers (pdf, doc, docx, ppt) publiés par l'institution (<i>Google Scholar</i>)	
Taux de citation (<i>Web of Science</i>) Taux de citation normalisé Taux de co-publications internationales Taux de co-publications inter-institutionnelles Taux de co-publications avec l'Industrie Taux de co-publications effectuées avec des partenaires locaux Taux de co-publications effectuées avec des partenaires autres que locaux		
Nombre de publications parues ces 11 dernières années (<i>Web of Science</i>) Nombre de publications parues l'année en cours (<i>Web of Science</i>) Nombre de citations ces 11 dernières années Nombre de citations ces 2 dernières années Taux moyen de citation Indice H ² ces 2 dernières années Nombre d'articles parmi les 1 % d'articles les plus cités ces 11 dernières années Nombre de publications l'année en cours dans les revues de 1 ^{er} rang		
Nombre de publications (<i>Web of Science</i>) (VA/normales) Nombre de publications dans tous les supports académiques incluant : conférences, correspondances, discussions, etc. Total des citations des publications Taux de citation normalisé Nombre de co-publications internationales		
Nombre de publications (Scopus) Taux de co-publications internationales Taux de citation normalisé Proportion de publications dans les revues de 1 ^{er} rang (<i>SCImago journal rank</i>) Taux de spécialisation des publications Taux de publications pour lesquelles le contributeur principal est membre de l'établissement Nombre de publications parmi les 10 % des publications les plus citées Total du nombre d'auteurs de publications scientifiques appartenant à l'établissement Nombre de publications citées dans les brevets % de publications citées dans les brevets	Nombre pages web associées à l'URL de l'institution (Google) Nombre de liens entrants sur le domaine de l'institution (ahrefs) ¹	
Nombre de publications (VA/normales) (<i>CWTS/Web of Science</i>) Proportion de publications parmi les 10 % des publications les plus citées Taux d'interdisciplinarité des publications Taux de citation normalisé Nombre de productions artistiques Nombre de post-docs Montant des financements externes pour la recherche Financement privés de la recherche Co-publications avec des partenaires industriels Nombre de Brevets (VA/normales) Brevets co-déposés avec des entreprises Nombre de <i>spin-offs</i> ³ Nombre de publications citées dans les brevets		% des revenus générés par les activités de formation professionnelle Diplômés de niveau Licence travaillant dans la région Diplômés de niveau Master travaillant dans la région Stages étudiants effectués dans la région Co-publications régionales Revenus en provenance des institutions régionales
Nombre de publications (<i>Web of Science</i>) Nombre de publications parmi les 10 % des publications les plus citées Proportion de publications parmi les 10 % des publications les plus citées Taux de citation normalisé des articles Total des citations des publications Taux de co-publications internationales Réputation de la recherche au niveau global (enquête Thomson Reuters) Réputation de la recherche au niveau régional (enquête Thomson Reuters)	Réputation de la recherche au niveau global (enquête Thomson Reuters) Réputation de la recherche au niveau régional (enquête Thomson Reuters)	

(1) base de données de liens internet <https://ahrefs.com/> - (2) cf encadré indicateur bibliométrique - (3) Entreprises créées au sein de l'université

➔ Conclusion

L'analyse des méthodologies utilisées par ces classements **fait ressortir une très nette focalisation sur l'évaluation de la recherche - notamment dans les filières de « sciences dures » - au détriment des missions de formation ou encore d'insertion professionnelle** des établissements qui sont largement laissées de côté. Effectuée à travers l'utilisation d'indicateurs bibliométriques de plus en plus complexes, la comptabilisation à outrance des publications scientifiques a abouti ces dernières années à une « course » à la production scientifique et à une obsession des *rankings*.

Pour contrer cette uniformité dans l'utilisation des indicateurs et proposer des mesures d'évaluation moins contestables des établissements, **les organismes multiplient les classements et complexifient les méthodologies**. L'intégration plus fréquente d'une logique « multi-critères » a incité certains acteurs, tel que le réseau universitaire australien *Universitas 21*, à classer non pas des établissements ou des diplômes, mais des systèmes d'enseignement supérieurs nationaux ou à accorder une place importante au témoignage des anciens étudiants (*U-Multirank*).

L'influence des classements est particulièrement visible auprès des pouvoirs publics qui les utilisent de manière croissante comme indicateurs de mesure de la performance des établissements. Dans certains pays en développement ne disposant pas de systèmes d'évaluation de la qualité des formations, les gouvernements font désormais appel à de grands organismes tels que le *Shanghai Ranking Consultancy* pour la mise en place de classements nationaux.

Paradoxalement, l'influence des classements auprès des étudiants eux-mêmes est beaucoup moins évidente, comme le montrent les résultats de l'enquête réalisée par Campus France auprès des Responsables des Espaces Campus France à travers le monde et des étudiants internationaux. L'étude démontre en effet que, loin de constituer un facteur déterminant, l'influence des classements sur le choix du pays d'accueil varie considérablement en fonction du pays d'origine des étudiants et des domaines d'études. Relativisant une notoriété considérée comme acquise, l'enquête montre que **75 % des étudiants choisissent leur pays de destination avant leur établissement d'accueil et seul 1 étudiant sur 10 déclare utiliser les classements pour opérer sa sélection.**

Agence Campus France

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Béatrice Khaiat, Directrice générale adjointe ;

Cette note a été co-rédigée par Charlotte Dupont, Chargée d'études, avec l'expertise de Jean-Luc Ito Pagès, Responsable de l'offre de formation Campus France.

L'enquête a été menée par Didier Rayon, Responsable études et recherches, et coordonnée par Juliette Linares, Responsable du service appui aux espaces Campus France.

Nous tenons tout particulièrement à remercier chacun des 40 Espaces Campus France, sur tous les continents, qui nous ont apporté leurs indispensables témoignages et permis de recueillir l'avis des étudiants. Cette collaboration a permis, dans cette note, de confronter les classements internationaux à réalité du terrain, tant au niveau de leur notoriété, de leur utilisation que de leur importance réelle auprès des étudiants ou des décideurs.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mai 2015

ISSN 2117-8348

Placé sous la tutelle des Ministères chargés des affaires étrangères, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.



**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org

